

Votre médecin vous a prescrit une **SCINTIGRAPHIE MYOCARDIQUE A LA MIBG (Adulte)**

Le but de l'examen est de dépister une atteinte des fibres nerveuses qui, au sein du muscle cardiaque, interviennent notamment dans le contrôle de la vitesse des battements du cœur. Cet examen est utile dans le cadre de certaines maladies cardiologiques ou neurologiques.

❖ Que devez-vous faire

Avant l'examen

Signaler au secrétariat :

- **Si vous êtes enceinte** ou susceptible de l'être,
- **Si vous allaitez** pour adapter la conduite à tenir.

Le jour de l'examen :

- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun,
- Ne pas porter de bijoux ni d'objets métalliques.

48h avant l'examen :

Suspendre certains médicaments qui peuvent gêner à la réalisation de l'examen après avis de votre médecin (liste ci-jointe).

Protection de la thyroïde

La veille de l'examen

Prendre 2 comprimés de 65 mg d'iodure de potassium.

Le jour de l'examen

Prendre 2 comprimés de 65 mg d'iodure de potassium **1 h avant votre arrivée dans le service.**

Les 3 jours qui suivent l'examen

Prendre 2 comprimés par jour de 65 mg d'iodure de potassium.

A la fin de l'examen :

Bien s'hydrater toute la journée pour éliminer le produit injecté plus rapidement (sauf indication de restriction hydrique).

Penser à confirmer votre rendez-vous 3 jours avant votre rendez-vous.

❖ Comment se déroule l'examen ?

Vous serez accueilli(e) par un manipulateur d'électroradiologie qui vous posera une voie veineuse et vous administrera un médicament radiopharmaceutique.

15 min après l'injection, un 1^{er} enregistrement d'image centré sur le thorax sera réalisé durant 5 min.

4 h après l'injection, un 2^{ème} enregistrement identique au 1^{er} sera réalisé, suivi d'une dernière acquisition centrée sur le cœur pendant 10 min.

Le médecin nucléaire analysera ensuite l'examen et pourra si nécessaire demander la réalisation de nouvelles images.

Il vous informera oralement des résultats (sauf si vous ne le souhaitez pas).

❖ Combien de temps dure l'examen ?

Environ 5 h, dont 4 h d'intervalle libre entre les 2 premiers enregistrements (sortie autorisée).

Le compte rendu sera consultable sur le site

<https://imagerie.chu-montpellier.fr/patient>

(connexion grâce à votre numéro IPP et date de naissance) dans les 48h suivant l'examen.

❖ Quels papiers devez-vous apporter dans le service ?

- Carte vitale ou papiers de prise en charge et carte de mutuelle,
- Papiers d'identité,
- Résultats d'examens antérieurs hors CHU Montpellier.

❖ Comment se rendre dans le service ?

Le service de médecine nucléaire se situe au rez-de-chaussée de l'hôpital Lapeyronie. Arrêt de Tram Lapeyronie (Ligne 1).

Pour plus de renseignements :

📍 Hôpital Lapeyronie,
Service de médecine nucléaire,
371 av. du Doyen Gaston Giraud,
34295 Montpellier, Cedex 5.

✉ medecinucleairelap@chu-montpellier.fr

🌐 <http://scinti.edu.umontpellier.fr/>
onglet : Service médecine nucléaire

☎ 04 67 33 84 64 📠 04 67 33 84 65

Consentement libre et éclairé

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu.

Cependant, si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire concernant votre examen avant votre rendez-vous dans le département de médecine nucléaire.

Cela vous permettra de donner votre accord (ci-dessous) en toute connaissance de cause.

- Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM, Prénom

Né(e) le

Agissant en qualité de patient (personne majeure capable)

- ***Ou, dans le cas où le consentement n'est pas formulé par le patient lui-même :***

NOM, Prénom

Demeurant

Agissant en qualité de :

- Personne titulaire de l'autorité parentale :) pour le patient
- Personne de confiance désignée par le patient :) NOM, Prénom
- Tuteur d'une personne protégée :)

- Atteste avoir été informé(e) du déroulement de l'examen par un document spécifique d'informations qui m'a été transmis.
- Donne mon accord éclairé pour que cet examen soit réalisé selon les modalités envisagées.
- De façon optionnelle, et sans que cela ait la moindre incidence sur votre prise en charge individuelle, nous vous proposons de nous préciser si vous acceptez ou pas que les données d'imagerie et les informations cliniques recueillies lors de votre passage dans le département de Médecine Nucléaire du CHU de Montpellier puissent être exploitées ultérieurement et rétrospectivement, de manière strictement anonyme, à des fins d'enseignement ou de recherche biomédicale, dans le plus strict respect du secret médical :

- J'accepte l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre
- Je n'accepte pas l'utilisation de mes données d'imagerie et informations clinique dans ce cadre

Fait à Montpellier, le

Signature :